

Pour le professeur, l'évaluation formative sert non seulement à identifier les lacunes individuelles des étudiants, mais à dégager aussi des profils d'apprentissage pour tout un groupe-classe. Par conséquent, elle permet **d'ajuster son enseignement**. Enfin, elle :

- est **rapide d'exécution**; il n'y a rien de plus coûteux en temps lorsqu'il y a des notes attachées à un travail;
- permet de **réduire le fardeau des corrections** en confiant aux étudiants une partie du travail d'évaluation formative.

Pour l'étudiant, l'évaluation formative est en général plus efficace que l'évaluation sommative pour **favoriser des apprentissages en profondeur**. Elle permet :

- de **progresser dans ses apprentissages**, car elle met l'accent sur le **processus** plutôt que sur le produit;
- d'obtenir des **rétroactions fréquentes**, ce qui a pour effet de motiver;
- d'obtenir des renseignements sur **les forces et les faiblesses du travail** ainsi que sur **les améliorations à apporter**;
- d'assumer **la responsabilité de sa propre formation**;
- de **sortir des sentiers battus** sans risque de pénalité, ce qui suscite le goût du risque intellectuel.

En général, l'évaluation formative peut s'appliquer à **tous les objectifs d'apprentissage**, ce qui fait que son utilisation est très souple. En outre, elle permet :

- de faire participer les étudiants et facilite la **coopération**, ce qui diminue les effets négatifs que peut engendrer la compétition issue de l'évaluation sommative;
- de créer un **climat de sécurité** qui est plus productif qu'un climat de stress engendré par la sanction d'une évaluation sommative.

Adapté de :

AYLWIN Ulric, « Apologie de l'évaluation formative », *Pédagogie collégiale*, vol. 8, no 3, Mars 1995, p. 24-32.

PROULX Jean, « Module 21 : Quand évaluer signifie 'former' », *Enseigner – Réalité, réflexions et pratiques*. Cégep de Trois-Rivières, 2009, p. 340-341.